



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Ferréol-les-Neiges**

Le 22 juillet 2013

À une séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Ferréol-les-Neiges, tenue au lieu habituel et à 20 heures, à laquelle étaient présents mesdames Monique Goulet, Ghyslaine L. Lortie et Lyse Gingras et messieurs Robert Pilote, Laurent Habel et Léopold Michel, tous formant quorum sous la présidence de monsieur Germain Tremblay, maire.

Était également présent, monsieur Martin Leith secrétaire-trésorier et directeur général adjoint.

Rés. 13-247
Avis de
convocation

Il est proposé par monsieur Robert Pilote et unanimement résolu que les conseillers municipaux acceptent l'avis de convocation, tel que rédigé.

Rés. 13-248
Permis PIIA

Attendu que des demandes de permis ont été déposées pour des projets soumis au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

Attendu que ces demandes rencontrent les objectifs et les critères du règlement sur les PIIA;

Attendu que les demandes respectent les dispositions du règlement de zonage #88-184;

Attendu que le comité consultatif d'urbanisme a soumis, le 9 juillet 2013, des recommandations favorables à ces demandes de permis;

En conséquence :

Il est proposé par madame Lyse Gingras et unanimement résolu que les conseillers municipaux acceptent la recommandation du comité consultatif d'urbanisme d'accorder un permis de construction pour les projets suivants :

<u>Adresse</u>	<u>Type de demande</u>	<u>Recommandation du CCU</u>
100, rue des Hirondelles 29, rue du Franc-Clos	Unifamiliale isolée Revêtement extérieur de la cheminée	Rés. #13-99 Rés. #13-100
93, rue de Nagano 235, rue Notre-Dame	Unifamiliale isolée Agrandissement de la galerie avant	Rés. #13-101 Rés. #13-102
80, rue de Turin 116, rue du Flanc	Unifamiliale isolée Fermer la galerie avec une toiture et des murs garnis de moustiquaires	Rés. #13-104 Rés. #13-105
167, rue du Boisé 22, rue de la Savane	Ajout d'un portique Agrandissement de la résidence	Rés. #13-106 Rés. #13-107
104, rue de l'Île	Rénovation extérieure de la résidence	Rés. #13-108
33, rue des Pics	Rénovation extérieure de la résidence	Rés. #13-109

Une condition particulière est exigée pour la demande de permis suivante :
Pour la construction au 29, rue du Franc-Clos, que le revêtement sera en *Canexel* de couleur yellowstone.



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Ferréol-les-Neiges**

Rés. 13-249
Approbation
Plan Lac
Mont-Ste-
Anne,
Dév.
Domiciliaire
Lancar

Il est proposé par monsieur Laurent Habel et unanimement résolu que les conseillers municipaux :

- 1) approuvent les plans du projet 13-16483-00 préparés par «Genivar Groupe Conseil» datés du 19 juillet 2013 pour les travaux d'aqueduc, d'égout et de voirie dans le projet «Lac du Mont-Ste-Anne»;
- 2) attestent que la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges ne s'objecte pas à la délivrance de l'autorisation par le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs;
- 3) autorisent les ingénieurs à soumettre ces plans au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs pour approbation; et
- 4) s'engagent à transmettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs une attestation signée par un ingénieur confirmant que les travaux sont conformes à l'autorisation accordée.

Rés. 13-250
Convention
Dév.
Domiciliaire
Lancar

Il est proposé par monsieur Robert Pilote et unanimement résolu que les conseillers municipaux autorisent le maire, monsieur Germain Tremblay et le secrétaire-trésorier, monsieur Martin Leith à signer la convention et promesse de vente «Entente concernant les services publics des rues du Développement Domiciliaire Lancar, pour le projet de développement du Lac au Mont-Ste-Anne».

Rés. 13-251
Catastrophe
Lac Mégantic

Attendu que la ville de Lac-Mégantic a subi des dommages importants à leurs infrastructures municipales suite à l'accident ferroviaire;

Attendu que la ville de Lac-Mégantic a grandement besoin d'aide pour soutenir la reconstruction et le développement de la partie sinistrée du centre-ville;

Attendu que la municipalité désire soutenir la ville de Lac-Mégantic dans ces temps plutôt moroses;

En conséquence :

Il est proposé par monsieur Laurent Habel et unanimement résolu que la municipalité contribue au montant de 5 000 \$ au fonds Avenir Lac Mégantic pour le rétablissement et la reconstruction de la ville de Lac-Mégantic. Le montant sera pris à même le surplus accumulé.

Rés. 13-252
Mandat
Secrétaire
Diogène

Attendu que la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges a passé une résolution #13-243 lors de la réunion du conseil à une séance ordinaire tenue le 8 juillet 2013;

Attendu que le maire, Germain Tremblay a déposé un droit de veto sur la résolution le 11 juillet 2013;

En conséquence :

Il est proposé par madame Ghislaine L. Lortie et appuyé par monsieur Robert Pilote que la municipalité requiert les services de Diogène Groupe Conseil pour le recrutement et la sélection d'une secrétaire.

Rés. 13-253
Comité de
sélection

Attendu que la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges a passé une résolution #13-244 lors de la réunion du conseil à une séance ordinaire tenue le 8 juillet 2013;

Attendu que le maire, Germain Tremblay a déposé un droit de veto sur la résolution le 11 juillet 2013;



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Ferréol-les-Neiges**

En conséquence :

Il est proposé par madame Ghislaine L. Lortie et appuyé par monsieur Laurent Habel et résolu que la municipalité nomme un comité de sélection pour la sélection de la secrétaire. Le comité sera formé du maire, monsieur Germain Tremblay, madame Lyse Gingras, conseillère, monsieur Martin Leith, secrétaire-trésorier et monsieur Nicolas Bussières, Groupe Conseil Diogène.

Pour : messieurs Laurent Habel, Robert Pilote, Germain Tremblay
Mesdames Ghislaine L. Lortie, Lyse Gingras, Monique Goulet
Contre : monsieur Léopold Michel

Comité de
sélection

Monsieur Léopold Michel fait une contre-proposition de la façon suivante : « madame Chantale Richard, urbaniste devrait faire partie du comité de sélection étant donné que la nouvelle secrétaire choisie travaillera avec l'urbanisme».

La proposition ne reçoit aucun appui, par conséquent, elle est rejetée.

Rés. 13-254
Mandat
Diogène

Il est proposé par madame Lyse Gingras et appuyé par madame Ghislaine L. Lortie que la municipalité accepte l'offre de service de la firme Diogène Groupe Conseil à l'analyse des emplois du secrétariat, l'ajustement de description des tâches et l'élaboration d'une grille d'évaluation de rendement du directeur général (mandat #13-535).

Pour : messieurs Laurent Habel, Léopold Michel, Robert Pilote
mesdames Monique Goulet, Lyse Gingras, Ghislaine L. Lortie

Contre : monsieur Germain Tremblay et son commentaire a été le suivant : des études ont eu lieu dans le passé, pourquoi recommence-t-on le même travail? C'est du dédoublement de mandats.

Monsieur Laurent Habel lui a demandé s'il va utiliser son droit de veto et la réponse a été catégorique : non de la part du maire, monsieur Germain Tremblay.

La période de questions débute à 20h11 et se termine à 20h24.

Période de
questions

Levée de la séance à 20 heures 24.

Germain Tremblay, maire

Martin Leith, secrétaire-trésorier